

VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique, à la salle du conseil municipal, à l'hôtel de ville de Rimouski, au 205, avenue de la Cathédrale à Rimouski, le **mardi 2 décembre 2025, à 14 h**, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, s'il y a lieu, y compris les intérêts et les frais, plus les frais encourus subséquemment, et ce, à moins que lesdites taxes, les intérêts et les frais ne soient payés avant la vente, le tout conformément à la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ c. C-19).
2. Tous les lots ci-après énumérés font partie du cadastre du Québec, circonscription foncière de Rimouski.

N° de dossier Matricule	Situation	Propriétaire (s)	Cadastre du Québec
3071-90-6825	Rue Jean-Marie-Leblanc	9429-7769 Québec Inc.	6 536 687
3158-18-6656	Rue des Glaces	Aménagement E.R. Inc.	3 180 860
3158-38-3876	Rue des Glaces	Aménagement E.R. Inc.	3 180 844
2966-65-4856	472, rue Casault	Frédéric Babin	2 489 001
3272-14-5307	456, avenue de la Terrasse-Bon-Air	Étienne Bérubé Simon Bérubé	3 162 375
3476-87-1422	1489, rue du Phare	Tomy Brousseau	2 966 825, 2 966 829
2766-63-4695	491, rue Tessier	Éric Cyr Carole Coats	3 181 473
3171-18-7995	676, rue du Ressac	Sylvain Drapeau Marie-Josée Rioux	2 968 659
3274-90-8486	333, Avenue du Plateau	Sarah Dugas	2 967 801
2754-79-6073	1272, chemin de la Couronne	Bernard Gagné	3 180 810
3067-67-7567	459, rue Gilles-Vigneault	Isabelle Gauthier-Simard	4 161 460

2868-23-8912	140, rue Saint-Germain Ouest	Gestion EVS Inc.	2 485 897
2063-31-9359	Rue des Horticulteurs	Gabrielle Guérette	3 664 621
3274-74-8310	658, rue du Fleuve	Hsiao Chun Jung	2 967 849
3358-44-8232	23, chemin Saint-Joseph	Sébastien Lacoursière	4 045 500
3159-72-8472	Rue de l'Avalanche	Elizabeth Langlois	3 339 278
3159-50-2599	Rue des Glaces	Patrick Lepage	3 339 214
3273-57-0683	520, rue des Jonquilles	Edith Lévesque	3 162 331
2867-85-3456	185, rue Ouellet	Nikki Proulx	2 488 308
2866-05-1459	443, rue des Perdrix	Raymonde Savard	3 184 038
2567-31-1751	632, rue des Fleurs	Marc-André Simard Sylvie Gervais	2 896 850
3068-83-2813	430, rue Pascal-Parent	Jean-Pierre Sirois	4 365 501
3259-41-4949	130, chemin de Val- Neigette	Olivier Sirois Johanne Gagné	3 339 340
3259-13-9834	18, rue de la Boule-De- Neige	Hugo St-Laurent	5 405 241
3159-74-4139	Rue de la Poudreuse	Succession Béatrice Bérubé A/S Charles-Henri Bérubé	3 182 112
3576-37-8527	307, avenue Jean-Talon	Claude Thériault	2 966 725

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET CONDITIONS DE VENTE

3. Toute personne qui désire se porter adjudicataire d'un immeuble ou agir à titre de mandataire est invitée à s'inscrire au préalable en remplissant le formulaire disponible :
- sur le site Web de la Ville à l'adresse www.rimouski.ca/ventetaxes

- en personne, au Service du greffe de la Ville, au 205 avenue de la Cathédrale, Rimouski, durant les heures habituelles de bureau, soit du lundi au jeudi de 8 h 15 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h et le vendredi de 8 h 15 à 11 h 45.

Ce formulaire sera à remettre lors de l'enchère publique

Conditions à respecter pour enchérir :

Le jour de l'enchère publique, déclarer devant la personne faisant la vente :

- | | |
|-----------------------|--|
| 1) Personne physique: | Son nom et son prénom |
| 2) Personne morale: | Les nom et prénom de son représentant et son numéro d'entreprise du Québec (NEQ) |

Le jour de l'enchère publique, présenter une pièce d'identité parmi les suivantes :

- 1) Permis de conduire;
- 2) Carte d'assurance-maladie;
- 3) Passeport.

Toute personne désirant enchérir pour une autre personne doit fournir une copie de la pièce justificative l'autorisant à agir à titre de représentant :

- | | |
|------------------------------|---|
| 1) D'une personne physique : | sa procuration ou son mandat; |
| 2) D'une personne morale : | un extrait certifié conforme de la résolution ou d'un règlement du conseil d'administration l'y autorisant. |

4. L'adjudicataire doit payer immédiatement le prix de l'immeuble. Ce paiement total doit être fait au comptant, par chèque certifié, carte de débit, par traite bancaire ou par mandat-poste à l'ordre de la Ville de Rimouski. Aucune carte de crédit ne sera acceptée. Le cas échéant, le remboursement de l'excédent se fera au moyen d'un chèque émis par la Ville de Rimouski dans les 10 jours suivants l'adjudication, sans intérêt. **À défaut d'un paiement immédiat, la personne faisant la vente remet sans délai l'immeuble en vente.**
5. La taxe fédérale sur les produits et services (TPS) et la taxe de vente provinciale (TVQ) s'appliquent, dans certains cas. L'adjudicataire qui est un inscrit auprès des gouvernements eu égard à ces taxes doit fournir ses numéros d'inscription au moment de l'adjudication.
6. Les frais suivants s'appliquent également :
 - des frais de greffe en matière immobilière, soit **201 \$** pour une personne physique et de **249 \$** pour une personne morale (art. 10, *Tarif judiciaire en matière civile*, chapitre T-16, r. 10) ;
 - des frais équivalent à **3%** de l'ensemble des sommes prélevées ou consignées (art. 11, *Tarif judiciaire en matière civile*, chapitre T-16, r. 10) ;
 - des frais relatifs à l'index aux immeubles du Registre foncier du Québec.
7. À la suite du paiement, l'adjudicataire est saisi de la propriété de l'immeuble adjugé et peut en prendre possession, sujet au retrait qui peut en être fait dans l'année qui suit, sans pouvoir cependant y enlever le bois ou les constructions pendant ladite année. L'immeuble est vendu avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances s'il y a lieu, sujet à tous les droits acquis par la Ville de Rimouski et à toutes les servitudes actives ou passives, apparentes ou occultes pouvant les affecter.
8. **Pour de plus amples informations, veuillez contacter le Service des finances au 418 724-3112.**
9. Cet avis est fait conformément à la résolution numéro 2025-10-683 du conseil municipal, adoptée lors de la séance ordinaire du 1^{er} octobre 2025.

Rimouski, le 15 octobre 2025

(S) Julien Rochefort-Girard, avocat
Greffier